

Beauvais, la permission de bâtir une chapelle castrale dans un manoir du *Tronquet*; elle fut dédiée à sainte Anne. C'est un petit édifice en briques, carré-long et large de cinq mètres. On y est venu en procession de l'église paroissiale jusqu'en 1830.

La commune a un presbytère, une maison servant de mairie, d'école et de prétoire, deux jeux de tamis garnis de tilleuls, une argillère, et cent vingt-six hectares de terre, dont quinze hectares en culture, quarante-cinq en pâture, le reste en bois : ces terres proviennent de la donation de *Saint-Germer* et de l'abandon fait au douzième siècle par Louis le Jeune.

Le cimetière qui entoure l'église est clos de murs.

Il y a deux moulins à vent dans l'étendue du territoire.

La population se compose de laboureurs, de bûcherons et de dentellières.

*Contenance* : Terres labourables, 621 h. 44,85. — Terres plantées, 19 h. 59,10. — Jardins, 11 h. 15,70. — Vergers et pépinières, 6 h. 89,45. — Bois et forêts, 602 h. 54,70. — Pâturages, 47 h. 54,65. — Pâtures plantées, 7 h. 06. — Herbages, 5 h. 56,80. — Argilières, 1 h. 05. — Friches, 0 h. 14,75. — Places, ruelles, chemins, 14 h. 74,95. — Eaux, 0 h. 47,60. — Propriétés bâties, 9 h. 56,25. — Total : 1345 hect. 59,80.

Distance de Beauvais, 2 myr. 3 kil. — Marchés, Gournay-en-Bray, Gisors. — Bureau de poste, Gournay (Seine-Inférieure). — Population, 471. — Nombre de maisons, 152. — Revenus communaux, 1,412 fr.

LE VAUMAIN-EN-VEXIN, *Vaumin, Vauxmain, Vaumoin, Waumaing (Vallismédia)*, dans le pays de Thelle, sur la limite méridionale, entre *Flavacourt* à l'ouest, *Labosse* à l'est, *Boutencourt*, du canton de Chaumont, au sud.

Le territoire est traversé du nord-est au sud-ouest par la vallée de l'Annette, sur le flanc droit de laquelle le chef-lieu est placé. C'est un village de soixante feux, disposés en quatre rues tortueuses dominées par le château.

Le *Vaumain* est une des grandes terres que l'illustre maison de Trie possédait dans l'étendue du Vexin-Français. Renaud de Trie en était seigneur à la fin du treizième siècle.

Renaud II son fils reçut le trois juillet 1501, dans son château du *Vaumain*, le roi Philippe-le-bel, et fut tué l'année suivante à la bataille de Courtrai.

Il eut pour héritier Mathieu de Trie, seigneur d'Araines, du *Vaumain*, etc., grand homme de guerre, élevé en 1520 à la dignité de maréchal de France, témoin en 1521 du sacre de Charlot-

le-bel, qui l'affectionnait assez pour le venir visiter dans sa terre.

On a en effet de ce roi deux ordonnances datées du *Vaumain-en-Vexin*; l'une, du vingt-un mai 1524, portant confirmation du droit de bourgeoisie qu'il avait accordé aux Italiens; l'autre, du même mois, en faveur du prévôt des marchands et des eschevins de la ville de Paris (Recueil des Ordonn., tom. 1, pag. 781).

Mathieu avait fondé une chapelle en son château du *Vaumain*, ce que le roi Louis-Hutin confirma au mois de mai 1515.

Charles-le-bel le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il assista au sacre de Philippe-de-Valois, qui l'établit en 1540 son lieutenant-général sur les frontières de Flandre. Etant mort deux ans après sans postérité, la terre du *Vaumain* et plusieurs autres demeurèrent en douaire à Ide de Mauvoisin Rosny, sa deuxième femme.

Elle revint à la branche des seigneurs de *Sérifontaine* et de *Rouilleboise*.

Jacques de Trie la possédait, avec grand nombre d'autres, au quinzième siècle; à sa mort arrivée en 1452, il la laissa à Catherine, l'une de ses filles, qui épousa Gérard Raoulin, seigneur de La Grange, l'un des vingt-quatre escuyers de la compagnie de Lancelot Rogre.

Le château actuel est une haute construction en briques, flanquée de deux gros pavillons polygones opposés en diagonale, à toit en dos d'âne, à pignons dentelés; les baies sont modernes; cet édifice paraît dater du commencement du dix-septième siècle. Il est précédé d'une place plantée de houx qui ont treize à quatorze mètres d'élévation.

La cure, dédiée à saint Pierre, était conférée par l'archevêque de Rouen. Elle est réduite en succursale.

L'église est une petite construction en briques, qui appartient à l'architecture moderne. Le lambris de la nef présente des restes mutilés d'ornemens du seizième siècle. Il y a quelques panneaux et une tribune du même tems.

L'autel est décoré de deux tableaux peints sur bois et d'une passion en bois doré.

Le clocher est latéral, en briques, garni d'une tourelle polygone et d'un pavillon couvert d'ardoises.

La population va chaque année en pèlerinage à Ville-en-Bray, canton de Songeons, le lundi de la Pentecôte, en souvenir d'une épidémie meurtrière, arrêtée dans l'année 1755 après une pareille dévotion. Lorsque le tems est mauvais, la procession est remise à l'octave du saint Sacrement.

Le hameau des *Maisonnettes*, situé au nord-ouest du chef-lieu,

comprend soixante-cinq maisons disposées en une rue courbe. Celui de *la Fonderie*, au nord du *Vaumain*, en compte quarante-deux. Il y avait autrefois des forges, dont l'ancienne existence est constatée par la présence de masses considérables de machefer.

On en voit aussi près d'un écart nommé l'*Abyme*, au-dessus du *Vaumain*.

Le moulin de *la Forge* est un autre écart dans la vallée au sud-ouest.

Les propriétés publiques comprennent un presbytère, un lavoir, un jeu de tamis, deux marnières, dix hectares de terres labourables et quinze hectares de friches.

Le cimetière, contigu à l'église, est fermé par des murs et des haies vives.

Il y a dans l'étendue du pays deux moulins à eau, deux tuileries.

La population compte un grand nombre de charbonniers, de dentellières et quelques ouvriers en nacre.

*Contenance* : Terres labourables, 613 h. 65,90. — Jardins, 16 h. 69,15. — Prés, 134 h. 36. — Vergers et pépinières, 0 h. 49,80. — Bois, 13 h. 56,40. — Pâtures, 3 h. 07,45. — Friches, 5 h. 02,10. — Places, rues, chemins, 12 h. 05. — Eaux, 3 h. 49,80. — Propriétés bâties, 7 h. 34,90. — Total : 809 hect. 76,50.

Distance du *Coudray*, 1 myr. — De Beauvais, 2 myr. 2 kil. — Marchés, Gisors, *Labosse*, Beauvais. — Bureau de poste, Chaumont-Oise. — Population, 557. — Nombre de maisons, 169. — Revenus communaux, 1015 fr.

LE VAUROUX, *Vauxroux*, *Vaulrou*, *Vaulroux* (*Vallis Radulphi*), dans le pays de Thelle, vers la limite orientale, entre *Lalandelle* à l'ouest, *Labosse* au sud, *La Houssoye* du canton d'Auneuil au sud-est, *Villers-Saint-Barthelemy* du canton d'Auneuil à l'est, *Ons-en-Bray* du même canton au nord.

C'est l'une des trois communes dont le territoire est compris entre les pentes de la falaise de Bray et la forêt de Thelle. Le chef-lieu, à peu-près central, forme une rue sinueuse de dix-huit cents mètres de développement; tout ce village est converti en chaumières.

La seigneurie du *Vauroux* appartenait à la maison de Trie en même-temps que la terre du *Vaumain*; elle fit partie au dix-huitième siècle du comté d'Ons-en-Bray.

La cure, dédiée à saint Christophe, était au patronage de la collégiale de Saint-Barthelemy de Beauvais, à laquelle elle fut donnée en 1037 par le chatelain Hilon. C'est aujourd'hui une succursale.

L'église est une construction en briques, à fenêtres simulant l'ogive; le lambris du chœur paraît dater du seizième siècle : tout le reste est moderne et sans intérêt.

La population entière se rend le premier mai de chaque année en procession à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié d'Auneuil, en souvenir de l'épidémie de 1608, pendant laquelle on eut recours à l'intercession de la vierge.

La ferme de *Quesneger*, *Quesnegier*, *Quesnejer*, *Quesnogeher* (*Quis ens geherus*, *Quercumgeher*), est un écart au nord-ouest du chef-lieu. Elle appartenait dans le douzième siècle aux vidames de Clerberoy, qui en firent don à l'abbaye de Mortemer.

La *Ferme-neuve* est un autre écart voisin de celui-ci.

On appelle le buisson *Claude-Pelet* une aubépine située au nord du *Vauroux*, au bord de la falaise, qui a servi de point de mire dans les opérations de la carte de France publiée par le dépôt de la guerre. On conserve cet arbre avec soin depuis plusieurs siècles.

La commune n'a d'autre propriété qu'une maison d'école.

Le cimetière, qui tient à l'église, est entouré de murs et de haies.

Il y a une briqueterie près du *Quesneger*.

On fabrique beaucoup de bâtons au *Vauroux*. Les femmes confectionnent des dentelles.

*Contenance* : Terres labourables, 824 h. 40,35. — Terres plantées, 5 h. 41,25. — Jardins, 12 h. 25,05. — Bois, 89 h. 75,05. — Vergers et pépinières, 1 h. 70,75. — Pâtures, 4 h. 31,65. — Pâtures plantées, 4 h. 94,40. — Carrières et marnières, 0 h. 37,45. — Friches, 11 h. 84,35. — Places, rues, chemins, 11 h. 00,35. — Eaux, 0 h. 39,80. — Propriétés bâties, 8 h. 37,70. — Total : 974 hect. 78,15.

Distance du *Coudray*, 8 kil. — De Beauvais, 1 myr. 6 kil. — Marchés : Beauvais, Gisors. — Bureau de poste, Auneuil. — Population, 468. — Nombre de maisons, 139. — Revenus communaux, 165 fr.

POISEUX-EN-BRAY, *Puisieux*, *Puisseux-en-Braye*, *Puisseulx*, *Piseux*, *Piseux-en-Bray*, *Puizeux-en-Bray* (*Puteolæ in Brayo*), dans le pays de Thelle, entre *Saint-Germer* au nord-est, *Saint-Pierre-ès-champs* au nord-ouest, *Talmonier* au sud-ouest, *Lalande-Ançon* au sud, *Le Coudray-Saint-Germer* à l'est.

Cette commune occupe une grande partie du vallon nommé le fond de la Chésnée, et s'étend sur les coteaux voisins. Le chef-lieu formé d'une longue rue, est à l'ouverture du vallon près de la limite nord. Il se compose d'une centaine de feux.